



terrain d'arts
en loire-atlantique

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2025

DELIBERATION N°2025-01

OBJET

- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19 DECEMBRE 2024 •

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de Mixt à Nantes sous la présidence de Dominique Poirout				
	MEMBRES	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
DATE DE CONVOCATION Le 14 février 2025	BIR Cécile	X		
	COUE Julien	X		
	GERARD ANNE	X		
NOMBRES DE MEMBRES EN EXERCICE <input type="text" value="14"/> PRESENTS <input type="text" value="12"/> REPRESENTES <input type="text" value="0"/> VOTANTS <input type="text" value="12"/>	GERMAIN THOMAS Patrick	X		
	GIRARDOT-MOITIE Chloé			X
	JANSEN Louise	X		
	LE MOULLEC Catherine	X		
	MARTINEAU David	X		
	PARAGOT Agnès	X		
	PLOTEAU Annie			X
	POIROUT Dominique	X		
	SALLE Fanny	X		
	SEASSAU Aymeric	X		
THEBAULT Alexandre	X			

REÇU EN PREFECTURE

le 14/03/2025

Page 1 sur 2
Application agréée E-legalite.com



*terrain d'arts
en loire-atlantique*

DELIBERATION N°2025-01

OBJET

- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19 DECEMBRE 2024 •

Conformément aux lois N°2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006 relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à son fonctionnement

Conformément aux décrets n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 et n° 2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L. 1431-1 et suivants et R. 1431-1 et suivants

Vu l'arrêté du 14 octobre 2013, du Préfet de Région, portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Le Grand T »

Vu l'arrêté préfectoral du préfet de région du 4 décembre 2024 portant modification de l'établissement public de coopération culturelle « Le Grand T » en « Mixt »

Vu le procès-verbal du conseil d'administration du 19 décembre 2024, transmis en annexe.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal du conseil d'administration du 19 décembre 2024

À :

L'unanimité

~~.....vote « POUR »~~

~~.....vote « CONTRE »~~

~~.....« ABSTENTION »~~

Régulièrement publié et transmis en préfecture le
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Fait à Nantes, le 05/03/2025
La Présidente de l'EPCC Mixt
Dominique Poirout

REÇU EN PREFECTURE

le 14/03/2025

Page 2 sur 2
Application agréée Elegalite.com